



La Préfète du Puy-de-Dôme

COURRIER ARRIVÉ  
18 AVR. 2019  
CHAMBARON SUR MORGE



Le Président du Conseil départemental

Clermont-Ferrand, le 11 avril 2019

Monsieur le Maire,

Votre courrier en date du 24 octobre 2018 par lequel vous signalez l'absence de couverture par la téléphonie mobile dans la commune de Chambaron-sur-Morge a retenu toute notre attention.

Vos données ont été analysées par l'équipe-projet départementale installée par le Préfet et le Président du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme le 25 septembre 2018. Pour rappel, cette équipe a pour mission d'identifier les zones à couvrir en priorité, notamment celles qui sont habitées et qui ne disposent d'aucune couverture.

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous les résultats de l'examen attentif de votre dossier effectué par l'équipe-projet dans le cadre de ses travaux :

**Au vu de l'examen attentif de votre dossier, l'équipe-projet départementale effectuera des mesures de terrain pour objectiver la couverture de cette zone et ne manquera pas de vous tenir informé de la suite qui sera donnée à votre demande dans le cadre des prochaines remontées d'études radio ou de sites à la Mission France Mobile.**

Par ailleurs, nous vous invitons à faire un signalement sur la plateforme France Mobile qui continue à enregistrer les remontées effectuées par les collectivités locales. Cette base de données est prise en compte dans la détermination des zones qui devront faire l'objet d'une amélioration de la couverture mobile.

L'équipe-projet départementale reste à votre disposition.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération très distinguée.

Pour l'équipe-projet départementale

La Sous-Préfète d'Ambert

Patricia VALMA

La Vice-Présidente du Conseil Départemental

Dominique GIRON

*Ambert*